

Avantages

- Un système bien adapté au mode de production biologique.
- Bonne valorisation des surfaces en herbe.
- Une demande croissante.

Inconvénients

- La finition des bovins représente un coût important.
- Les jeunes bovins trouvent peu de valorisation dans la filière bio.

Les exigences réglementaires sont rappelées en italique.

Un potentiel de développement en région

Typologie d'une ferme

Main d'œuvre : 1,5 UTH

Valorisation

• Système de culture

SAU totale: 110 ha

Dont : - Prairie Temporaire : 26 ha - Prairie Permanente : 53 ha - Cultures de vente : 31 ha

Cheptel

50 vaches allaitantes

UGB totaux : 90

Chargement: 1,13 UGB/ha de SFP

Race: Limousine

Reproduction : monte naturelle, vêlages de septembre à décembre.

Les génisses vêlent à 3 ans.

Fertilisants organiques produits par l'atelier d'élevage : 750 t de fumier.

Date de conversion à l'agriculture biologique : 2002.

Spécificités de la ferme

Un système naisseur avec engraissement de boeufs en race Limousine et la présence de cultures de vente.

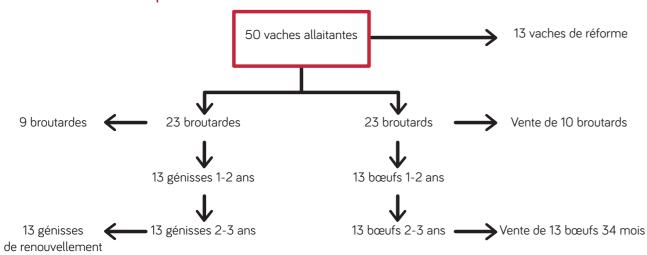
Durée de conversion

Concernant les productions végétales, les céréales seront certifiées bio si le semis a lieu 24 mois après la date d'entrée en conversion de la parcelle. Les récoltes des parcelles en 1ère année de conversion sont commercialisées en circuit conventionnel. Les récoltes des parcelles en 2ème année de conversion sont commercialisées en C2, lorsque le marché existe.

Deux modes de conversion sont possibles : progressive ou simultanée. En élevage bovin viande, la conversion simultanée est la plus courante. La totalité de l'activité d'élevage existante sur la ferme (animaux + pâturages + productions végétales destinées à l'alimentation des animaux) entre en conversion au même moment.



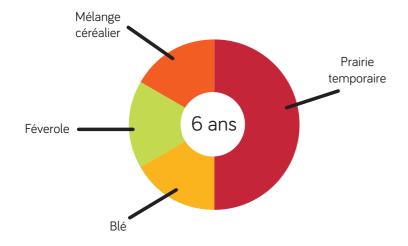
Schéma de production



L'assolement

L'herbe représente 63 % de la SAU. La majorité est constituée de prairies permanentes ou de prairies multi-espèces. La qualité du foin est importante, elle détermine le niveau de complémentation en concentré des rations. Les cultures sont utilisées pour l'alimentation du cheptel. Le mélange céréalier est composé de triticale, d'avoine et de pois. La variabilité des rendements céréaliers est importante. Les écarts peuvent dépasser 30 %. Les besoins en concentrés sont alors satisfaits par un report de stocks ou par un achat supplémentaire.

Exemple de rotation mise en place :



Le maintien de la fertilité et l'activité biologique des sols en respectant les principes suivants est obligatoire : rotation pluriannuelle adaptée, intégration d'engrais verts, de légumineuses ou de plantes à enracinement profond, incorporation d'effluents d'élevage.

Des apports complémentaires d'engrais organiques ou minéraux mentionnés dans le cahier des charges peuvent intervenir exceptionnellement.

Pâturage

Les pâtures assurent tout au long de la saison d'herbe une bonne production de lait et une remise en état des mères ainsi qu'une croissance satisfaisante des veaux et des élèves.

Pour atteindre ces objectifs, les animaux sont lâchés dès que les sols portent. Les animaux sont en nombre suffisant sur la pâture pour éviter le gaspillage au printemps et le manque d'herbe en été (30 ares/UGB au début puis 45 ares dès le début de l'été). En fin d'été les animaux disposent de 80 ares/UGB.





Logement des animaux

Vaches allaitantes : stabulation 100 % paillée avec litière accumulée + cornadis (50 places) Elèves : Anciens bâtiments existants et fonctionnels (50 places)

Ration alimentaire moyenne

Le système fourrager est exclusivement basé sur l'herbe. La conduite des prairies est extensive avec un chargement moyen de 1,2 UGB/ha de SFP. Les surfaces attribuées en été garantissent l'autonomie des animaux au pâturage hors phénomène de sécheresse.

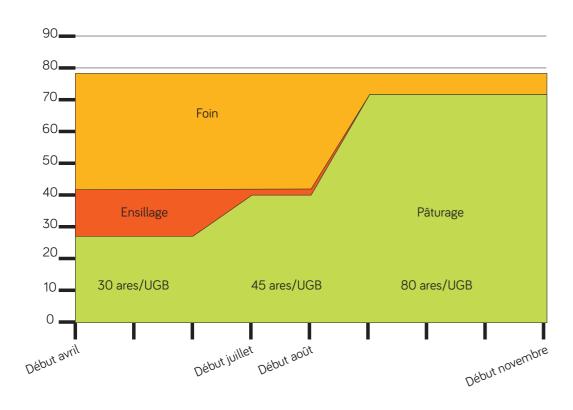
Les excédents de printemps sont essentiellement récoltés en foin.

La ration hivernale est essentiellement basée sur du foin et de l'ensilage d'herbe.

Les prairies temporaires assurent des rendements en herbe conséquents au regard des prairies permanentes avec un rendement moyen autour de 7 t MS pouvant atteindre 12 t MS (en ensilage).

Les concentrés autoproduits sur l'exploitation (triticale, féverole, mélange céréaliers) permettent la finition des animaux.

Utilisation de la surface fourragère : 79 ha



Aspects sanitaires

La gestion sanitaire des animaux repose sur la prévention. Il s'agit d'éviter les interventions systématiques et de préserver un bon niveau de performances individuelles.

La prévention du parasitisme passe par une bonne gestion du pâturage (éviter le surpâturage, faire pâturer des repousses saines, limiter l'accès aux zones hydromorphes) et des lots de bovins (éviter de mélanger des animaux d'âges différents n'ayant pas la même immunité).

Les observations individuelles et fréquentes sont complétées par des diagnostics d'infestation parasitaire.

En cas de problèmes, la priorité est donnée aux médecines alternatives (homéopathie, phytothérapie, aromathérapie, oligothérapie, etc.). L'usage des médicaments allopathiques est possible uniquement en dernier recours.



Reproduction et ventes

Indicateurs techniques et économiques	Ventes annuelles
Taux de renouvellement : 25 %	Broutards vendus à 280 kg vif
Âge au 1er vêlage : 34 mois	Boeufs vendus à 450 kg carcasse
Vêlages étalés de septembre à décembre	Vaches allaitantes vendues à 400 kg carcasse
59 Kg de concentrés/VA soit 60 €/VA	
Alimentation globale : 130 €/VA	
Frais vétérinaires : 44 €/VA	

Valorisation économiques

La commercialisation des vaches de réformes et des bœufs se fait par l'intermédiaire d'une coopérative locale.

Les broutards sont dans la plupart des cas vendus en vente directe sous forme de caissettes de 10 kg à une clientèle locale.

→ Pour aller plus loin, consulter la fiche «filière viande bovine».

Pilotage: OPABA (Bio en Grand Est)

Rédaction : OPABA (Bio en Grand Est) et Chambre d'Agriculture Alsace

Maquettage: graphiste Mathieu Klein Date de réalisation: Décembre 2016 Date de mise à jour: Décembre 2020 Bio en Grand Est bénéficie du soutien de

